

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 30 janvier 2025**

<p><b>Membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- afférents au Conseil : 15</li> <li>- en exercice : 13</li> <li>- présents : 12</li> <li>- votants : 12</li> </ul> <p><b>Convocation en date du :</b> 25 janvier 2025</p> <p><b>Affichée le :</b> 25 janvier 2025</p>	<p>Le trente janvier deux Mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p><b>Présents :</b> BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p><b>Absents excusés :</b> BANCEL Béatrice</p> <p><b>Secrétaire de séance élu :</b> SERVY Sylvain</p>
---	---

<b>N° 2025D115</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE – RENATURATION DE LA COUR ECOLE</b>
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de requalification des rues qui intègre également l'aménagement de la cour d'école. L'aménagement de la cour d'école a pour objectif :

- permettre aux élèves de l'école ainsi qu'aux enseignants de bénéficier d'un cadre de vie bienfaiteur et de jeu tout au long de l'année scolaire y compris en période estivale
- favoriser la biodiversité : suppression de zones enrobées, création d'une rivière artificielle par la récupération des eaux de pluie, création d'ilots de fraîcheur, plantation d'arbres, nichoirs à insectes...
- déconnecter les eaux pluviales des toitures et de la cour afin de les rendre à la nature au plus proche d'où elles tombent par infiltration dans les sols

Ces travaux s'intègrent dans un programme plus complet de requalification de voiries, avec gestion intégrée des eaux pluviales et création de modes doux.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, selon le plan de financement suivant :

<b>Plan de financement – Renaturation Cour d'école</b>				
DEPENSES HT		RECETTES HT (prévisionnelles)		
Etudes	8.000 €	Subvention AELB	43.000 €	25 %
Travaux	154.000 €	Fonds verts	50.000 €	30 %
Prestation MO	8.000 €	NEFLE	46.000 €	25 %
Suivi et évaluation	2.000 €	Autofinancement	33.000 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>172.000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>172.000 €</b>	<b>100 %</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**ADOpte** le plan de financement ci-dessus,

**AUTORISE** M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

**AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte et document en conséquence,

Le Secrétaire de Séance  
 Sylvain SERVY

ROZIER EN DONZY, le 10/02/2025  
 Signé : le Maire, Didier BERNE

